Image not found or type unknown

Exonération de la taxe d'habitation

Par **fifineh**, le **28/11/2012** à **16:07**

Bonjour,

Mon père est décédé brutalement le 25 décembre 2011, ma mère s'inquiètait cette année de ne pas avoir reçu sa taxe d'habitation.
Après renseignement aux impots, une personne l'a informée qu'elle était exonérée de cette taxe cette année car elle est sans revenu (elle n'a pas travaillé depuis 30 ans pour nous élever mon frère et moi).
Est ce que ce sera toujours la cas si son train de vie lui permet de continuer à rester à la maison sans travailler.

De plus mon père était en retraite depuis 9 mois lors de son décès et a donc touché une prime de départ à la retraite conséquente et donc imposable !
Quelles solutions a-t-elle pour étaler ses impots étant donné qu'elle est sans revenus propres et ne touche qu'une pension de réversion qui correspond à la moitié de la retraite que touchait mon père.

Merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés